Lundi 15 septembre 1924. — N° 107. TELEPHONE 52 64me année.

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS
SUISSE : Un an ..... fr. 9.—
Avec *Bulletin officiel* ..... » 13.50
ETRANGER : Un an ..... fr. 18.—
Avec *Bulletin officiel* ..... » 22.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY
Compte de Chèques postaux II c 58
**
JOINDRE 20 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE A TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE

ANNONCES (Corps 7)
CANTON ..... 20 ct. | ETRANGER ..... 30 ct.
SUISSE ..... 25 » | *RÉCLAMES* .... 50 »
(la ligne ou son espace)
S'adresser à PUBLICITAS, Société anonyme suisse de Publicité
ou à l'ADMINISTRATION du „CONFÉDÉRÉ"

Le désarmement

UN ARTICLE DU COLONEL WILDBOLZ

La session de 1924 de l'Assemblée des Nations attire l'attention du monde qui se civilise tout autrement que les précédentes années. Elle suscite, en tous cas, bien plus d'intérêt qu'en 1923 où la même assemblée s'ouvrait pendant que des canons crachaient la mort sur les innocents de Corfou. L'arrivée à Genève de MM. Macdonald et Herriot, qui ont heureusement fumé à Londres le calumet de la paix, a été l'objet de la curiosité universelle. Les discours des deux Premiers, attendus avec impatience, recueillirent, celui de M. Herriot surtout, les nombreux suffrages de gens prévenus contre les orateurs. Beaucoup d'hostilités ont dû désarmer devant ces mots d'espérance en l'avenir : **arbitrage, sécurité, désarmement,** prononcés avec tant de sincérité.

Même avant que le chef du cartel des gauches eut constitué son cabinet, les journalistes et les faux prophètes dépités du Bloc national le mettaient déjà en terre. Au début des négociations de Londres, quand cette conférence semblait courir au même échec que toutes les précédentes, de quels sarcasmes n'accablait-on pas l'incapacité diplomatique du maire de Lyon inexpérimenté ! Quelle joie chez de nombreux journalistes romands, glissant allègrement sur la pente réactionnaire, de voir le nouveau cabinet français *dans l'embarras*, d'en escompter la chute prochaine et fatale. Depuis, ils ont fort déchanté et nous avons eu l'agréable surprise, au lendemain du discours de M. Herriot à Genève, de voir quelques-uns de ses détracteurs faire amende honorable et rendre hommage aux belles qualités d'homme d'Etat du président du ministère français.

Jamais le problème du désarmement n'avait été posé si franchement qu'en ces journées de septembre à Genève. La vieille diplomatie retorse, procédurière et hypocrite apprendra-t-elle que le meilleur moyen de gouverner un pays, sans nuire au voisin auquel il doit avoir recours chaque jour, est d'adopter la franchise comme règle de conduite ?

Le retentissement des discours de Genève a été si puissant qu'il a même captivé l'attention, en cette saison de manœuvres militaires, d'un officier de carrière, lequel a noté ses impressions sur le désarmement dans un article remarqué et commenté. Rassurez-vous, cet officier supérieur, ce n'est pas le général Wille, dont les fredaines séniles de presse eurent à un moment donné des échos prolongés. C'est le colonel Wildbolz, celui qui condamna l'autre jour l'expression de « quatrième Suisse ».

En 1919, remarque-t-il, on concevait le maintien d'une fragile paix européenne dans le désarmement du vaincu et dans le renforcement des armées du vainqueur. Cette conception prévalut à Versailles contre celle du président Wilson. Les dernières conférences ont examiné d'autres possibilités de paix durable. L'idée du président américain, revanche posthume, rencontre des oreilles plus favorables.

Ce que les professionnels de la diplomatie n'avaient su trouver : victoire du principe de confiance réciproque sur la haine et la défiance systématique, des hommes simples, sortis des entrailles de la démocratie, si l'on peut dire, l'ont découvert.

Le colonel Wildbolz fait un parallèle entre les personnalités mises en vedette par les dernières années de guerre et les élites morales qui dominent la scène politique internationale à cette heure. Sa revue s'étend aux grands pacifistes de l'Inde ; il met en relief la prodigieuse influence d'un Gandhi. Il invite nos partisans de la dictature du prolétariat à s'inspirer de l'exemple du camarade Macdonald, respecté par toute la bourgeoisie. Puis, payant un tribut au mysticisme, M. Wildbolz s'imagine que les chefs d'Etat actuels, d'une âme si haute et l'objet de son admiration, sont inspirés par un esprit chrétien et guidés par une puissance supérieure.

Il faut peut-être l'admettre pour Mgr Seipel de Vienne, le prélat catholique, mais l'appréciation du colonel Wildbolz ne sera pas ratifiée par notre confrère le « Valais » pour ce qui concerne, par exemple, M. Herriot, héritier du sectarisme du « petit père Combes » !

M. Wildbolz est sceptique au sujet du désarmement. Conviction personnelle ou conviction professionnelle ? Des deux peut-être.

L'Angleterre allie l'idée du désarmement à l'existence d'une flotte puissante. L'expérience a démontré au petit peuple belge, dit M. Wildbolz, qu'il ne doit attendre sa sécurité que de ses propres forces. Contrairement à la pensée du colonel, nous ne voyons pas que la douloureuse expérience belge soit concluante. La Belgique pourra-t-elle jamais se faire respecter de ses puissantes voisines par ses seules forces militaires ? Pourra-t-elle jouer autre chose que le rôle de glorieuse martyre ?

Un autre passage de l'étude de M. Wildbolz nous paraît plus contestable encore ; il est, à notre avis la conséquence de la déformation professionnelle. Il dit que l'Allemagne et la Hongrie estiment que l'éducation et la vitalité nationale de leur jeunesse est profondément atteinte par le fait de l'interdiction que leur imposent les traités de paix d'organiser une instruction militaire. On craint que le moral de la jeunesse ne baisse et que les hommes ne perdent les notions de la discipline, faute d'un entraînement bien ordonné. (Est-ce la thèse condamnée de la guerre moralisatrice ?).

Soucis bien puérils, selon nous. Ce dada de l'éducation de la jeunesse par l'instruction militaire est très en vogue partout dans les milieux militairomanes, mais il ne dépasse guère ces cercles bornés et intéressés. L'idée ne soutient pas la discussion. La bonne, la vraie éducation, celle du cœur et de l'intelligence s'acquiert à l'école civile. C'est le culte de la force et de la violence que l'on peut développer à la caserne. A l'occasion de délits récents et monstrueux, qui a soutenu que la moralité de la jeunesse s'était relevée pendant la guerre ? Nous ne voyons guère les jeunes gens vicieux devenir des petits saints à l'école de recrues !

Pour un grand Etat, l'armée de milices, selon M. Wildbolz, est le premier pas vers le désarmement. Jaurès, le tribun socialiste, n'avait-il pas, sauf erreur, envisagé cette forme d'armée démocratique ?

Le petit Danemark a désarmé. Pourquoi la Suisse n'en ferait-elle pas autant pour résoudre du même coup le problème urgent des assurances sociales si compliqué faute d'argent ? Le colonel Wildbolz n'admet pas qu'on puisse raisonner ainsi et prétend dire pourquoi : Le Danemark ne parviendrait pas avec ses seules forces à protéger les vastes passages maritimes et en même temps à sauvegarder son territoire du côté du continent. La flotte allemande est pour longtemps exclue et une entente anglo-danoise est imminente. La situation est autre pour la Suisse et nos montagnes facilitent la défense armée sans effectifs trop considérables, dit notre écrivain militaire.

Nous avons tâché d'exposer les vues d'un officier bien connu de l'armée suisse ; nous ne les faisons pas aveuglément nôtres. Elles sont peu favorables au désarmement. Nous prévoyons qu'une belle majorité de nos lecteurs ne les partageront pas. Ils ne pourront se défendre de l'idée que M. le colonel parle un peu pour sa paroisse.

Vive le désarmement quand même ! G.

OPINIONS

Voici comment notre confrère radical de Fribourg M. A. Brasey, rédacteur de l'« Indépendant », termine un article de fond consacré aux discours de MM. Herriot et Macdonald à Genève :

« Mais à notre humble avis, le dernier mot « de la guerre réside encore dans le peuple. « Donnons aux citoyens, par la Constitution, « le droit de pouvoir se prononcer par oui ou « par non s'ils veulent la guerre. Jusqu'ici, « tous ceux qui décidèrent souverainement « de la guerre furent les rois, les empereurs, « les gouvernements et les états-majors. Au- « tant de personnes qui se cachaient à l'arrière « pendant que le peuple versait son sang alors « qu'il n'avait rien à dire, si ce n'est à se « faire tuer par le roi de Prusse.

« Le droit populaire éminemment le plus « important, n'est pas le referendum ou l'ini- « tiative, mais celui qui nous permettrait, une « bonne fois, de nous prononcer sur le bien « le plus important que nous possédions : no- « tre vie ! Lorsqu'on sera décidé à inscrire « ce principe dans toutes les chartes consti- « tutionnelles européennes, les peuples se- « ront quasi-unanimes à mettre leur veto à « toute guerre. Alors seulement il sera pos- « sible de parler vraiment de **la paix,** cette « fleur divine, comme l'a si bien appelée M. « Herriot. »

A. Brasey.

* * *

Les centaines de milliards gaspillés par la guerre mondiale auraient permis à eux seuls de transformer l'Europe en un paradis terrestre ; cette affreuse guerre en a fait en grande partie un lieu de misère. De puissants Etats sont devenus financièrement entièrement dépendants du grand capitalisme américain.

La guerre, c'est la violence, la destruction en masse de vies humaines dans des conditions épouvantables. Elle est et restera — quel qu'en puisse être le but avoué — l'organisation du meurtre en masse, par des moyens raffinés, de la jeunesse la plus vigoureuse de chaque peuple.

Les « tempêtes du lac de Genève »

Du « Daily Express » :

Mais M. Herriot et M. Mac Donald feraient bien de se rappeler que le lac de Genève a une tendance secrète à se soulever brusquement et traîtreusement sous le souffle de la tempête. Lamartine a décrit cette tendance en d'admirables vers français (?) Byron en a fait autant en anglais. La littérature a donné ainsi un avertissement à la politique. Les lacs, comme les sociétés, ont une surface douce et reposante aux yeux, mais leur tranquillité est sujette à être troublée par des courants inattendus et de soudains orages.

La définition heureuse

Du « Daily Chronicle » (édit.) :

M. Herriot a prêté l'appui de son autorité à une définition des plus heureuses : « L'agresseur est celui qui, dans un désaccord, refuse de se soumettre à l'arbitrage. » C'est là, croyons-nous, la seule formule pratique pour déterminer de quel côté se trouve «l'agression ». Bien qu'elle ne soit pas nouvelle, elle n'a jamais été proclamée avec tant d'autorité par le chef d'un grand Etat.

Le drame de Rome

Vendredi 12, vers 11 heures à Rome, le député fasciste Armando Casalini passait avec sa fille de 14 ans, lorsqu'un individu tira sur lui plusieurs coups de revolver. Grièvement blessé, M. Casalini s'affaissa. Immédiatement transporté à l'hôpital, il rendit le dernier soupir une demi-heure après.

Le meurtrier, arrêté sur le champ, déclara avoir voulu venger la mort tragique du député Matteotti.

C'est un nommé Giovanni Corvi, né en 1898 dans les Pouilles, ouvrier charpentier domicilié à Rome. Il a affirmé avoir agi non sur les instructions de tiers mais pour obéir à une impulsion personnelle. On a trouvé sur lui de nombreuses photographies de Matteotti dont il se dit le frère politique. Ce serait un alcoolique invétéré.

La victime, 42 ans, comptait parmi les militants fascistes. Casalini était parmi les militants du parti républicain qui menèrent une lutte vigoureuse contre la propagande socialiste. En 1915, il fut au nombre des interventionnistes. Passé dans les rangs du fascisme, il collabora principalement à l'organisation des syndicats nationaux fascistes dont il était le secrétaire général adjoint. Aux dernières élections, il fut élu député sur la liste nationale dans la circonscription de Lombardie. Il était né à Forli (Emilie). Il laisse une veuve et cinq enfants.

Le crime de Rome a produit la plus grande émotion dans toute la péninsule. On est unanime à déplorer cet attentat duquel il ne pourra résulter que du mal pour l'Italie et une recrudescence de l'agitation dont souffre le pays.

Tous les partis prêchent le calme mais réussira-t-on à le maintenir ? Vendredi déjà, à Milan, les fascistes ont menacé d'assaillir les bureaux de la « Giustizia » organe socialiste.

Société des Nations

CE QUE COUTENT LE BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL ET LA SOCIETE DES NATIONS

Dans le « Journal de Genève », M. W. Martin défend ces institutions contre le reproche de gaspillage qui leur a été fait maintes fois par leurs adversaires et par leurs partisans aussi :

« On a souvent justifié les dépenses mili- « taires en disant qu'elles étaient une prime « d'assurance contre la guerre. Combien « moins coûteuse est la prime d'assurance que « représente la Société des Nations ?

« La Société des Nations coûte à la Grande- « Bretagne la dix-millième partie de son bud- « get total, et le 0,2 pour mille du budget « de la défense nationale. Chaque sujet bri- « tannique paie 5 shillings d'impôt pour les guerres passées et 5 shillings pour les guerres « futures et un dixième de sou pour la So- « ciété des Nations. La marine britannique « coûte aux Anglais en une année autant que « la S. d. N. en dix-sept siècles.

« La France paie 3,800,000 francs français « — soit deux sous en moyenne par habi- « tant.

« La Belgique paie à la S. d. N. la cinq « millième partie de son budget.

« La cotisation de la Suisse représente un « sou par tête de population et environ la « 2,750me partie des dépenses totales de la « Confédération et des cantons. La Suisse « paiera moins pour la Société des Nations « en 70 ans que pour son armée en une seule « année.

« Le B. I. T., avec ses 350 fonctionnaires, « coûte 8 millions et la S. des N. avec 700 « fonctionnaires coûte 25 millions. La Com- « mission des Réparations, avec 160 fonction- « naires, coûte 12 milions. Le premier délé- « gué anglais à cette instance touche 1000 « livres par mois ; son collègue belge gagne, « y compris ses frais de représentation, « 100,000 francs-or. Dans les grandes banques « et la grosse industrie de tels traitements « ne sont pas exceptionnels.

« Une œuvre inutile est toujours trop « chère, même si elle est bon marché, remar- « que M. Martin. Une œuvre utile vaut tou- « jours son prix. Si la Société des Nations « assure la paix, on peut être sûr qu'aucun « peuple ne regrettera ce qu'elle coûte — « fût-ce dix fois davantage. Le relèvement « de l'Autriche et de la Hongrie, la solution « pacifique du conflit haut-silésien ont fait « économiser au monde des sommes plus « grandes, et de nombreuses fois plus grandes « que ce qu'a coûté la Société des Nations « depuis qu'elle existe. »

(Bien entendu, mais si utile que soit le rôle de la S. d. N., si grande que soit son activité, le bon sens indique que ses fonctionnaires ne doivent pas toucher des honoraires princiers, hors de proportion avec les conditions et nécessités de l'existence, quand tous les pays comptent des armées de misérieux qu'ils sont impuissants à soulager. Pour que les œuvres de Genève déploient toute leur efficacité, il n'est pas forcément nécessaire qu'elles soient aussi dispendieuses que les budgets militaires. — Réd.).

Mot de la fin.

— Moi, quand j'ai bu du café, je ne peux pas dormir.

— Moi, c'est tout le contraire, c'est quand je dors que je ne peux pas boire du café.

VALAIS

Secours mutuels

L'assemblée annuelle des délégués des 25 sections de la Fédération valaisanne des Sociétés de Secours mutuels s'est tenue dimanche à la grande salle du Casino de Saxon, sous la présidence de M. Zwissig. Elle comptait 63 participants.

M. Delaloye, secrétaire empêché, était remplacé pour la circonstance par M. Proccard d'Ardon. Protocole, comptes et rapports divers ont été approuvés sans discussion. Au rappel des noms des collègues décédés : MM. Félix Pottier (Monthey), Maurice Mottier (Vernayaz) et A Sauthier-Cropt, que Martigny vient de perdre, l'assemblée se lève sympathique et émue.

Les membres du Comité central sortant de charge : MM. Zwissig, Edm. Delacoste, Abel Delaloye, Jules Spahr, Léonce Emonet, J. Mottier (St-Maurice) et Charvoz sont confirmés. Des huits délégués à la Fédération romande, six soit : MM. Charvoz, A Fama, G. Membrez (Sion), J. Thétaz, Mastai Carraux, Alfred Pot sont confirmés. M. A. Favre (Monthey) démissionnaire, est remplacé par M. Ad. Jordan, des Produits chimiques, et M. Sauthier-Cropt, décédé, par M. Alfred Sauthier, administrateur postal à Martigny.

Une 26me section, la société nouvellement fondée à Collonges, est admise dans la Fédération.

Au 31 décembre 1923 le nombre des membes de cette dernière était de 4106 en augmentation de 147 unités sur les effectifs de l'année précédente. Dans 17 sociétés, on compte en tout 526 femmes (446 à fin 1922). La fortune réunie des 26 sections a passé de fr. 299,651 à fr. 324,007 , au 31 décembre 1923. Quatre sections ont enregistré de légers déficits. Les plus fortunées, au point de vue absolu, sont Martigny, Vouvry et Monthey-Produits chimiques. La troisième et la la première sont aussi les plus populeuses. M. Henri Bochatay remplace M. Mottier, décédé, en qualité de caissier-correspondant de Salvan. Le rapport de M. Volluz, caissier central, relève que l'actif de la Caisse d'Epargne est de fr. 4,236,469. Les dépôts sur carnets se montent à fr. 4,045,240 appartenant à 5013 déposants.

Le fonds créé l'an passé en faveur d'œuvres philanthropiques à venir est de 2000 fr. M. Meizoz (Riddes) suggère l'idée d'y ajouter désormais les intérêts du fonds de réserve distribués aux sociétés. Cette intéressante proposition soulève une discussion à laquelle prennent par MM. Contat, Theytaz et Fama. Elle est renvoyée au Comité pour étude.

Répondant à un vœu de M. Travelletti, on a introduit dans les opérations de la Caisse d'épargne la cédule hypothécaire tout à l'intérêt de la clientèle campagnarde, modeste mais sûre.

La séance levée, la commune de Saxon a offert le verre de cordiale réception. Puis les congressistes ont fait des honneurs à un excellent dîner au Café suisse, chez M. Bruchez. Le président a remercié la commune de Saxon pour le bon accueil fait aux mutualistes.

SALVAN. — Terrible accident de mine. — Deux morts. — Un terrible accident est survenu dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure, dans le tunnel d'amenée des eaux pour l'usine de Vernayaz, tunnel Châtelard-Les Granges, près de l'entrée de la fenêtre No 7 (entreprise Seeberger) entre les Granges et les Marécottes, droit en dessus de Salvan-Ville et du Chemin des Dames.

Une série de coups de mine avaient éclaté. Mais on ignorait que l'un d'eux n'était pas parti. Les ouvriers s'avancèrent pour déblayer la galerie et continuer la perforation. Les pics heurtèrent la mine qui éclata atteignant quatre d'entre eux. Deux, dont un Kalbermatten de Saas-Grund, sont blessés légèrement mais leurs deux compagnons : Calcagno, Italien, marié et père de deux enfants et Philomin Furrer, célibataire, d'Eisten (vallée de Saas) ont été affreusement broyés et déchiquetés.

M. le Dr de Werra, de Martigny, s'est rendu immédiatement sur les lieux de l'accident. montant en motocyclette la route de Salvan, aux lacets rapprochés, à 2 heures du matin.

Les victimes sont des personnes dans la force de l'âge, ayant dépassé la trentaine. La veuve et les orphelins de Calcagno habitaient Salvan avec leur mari et père.

FULLY. — Incendie. — Par téléphone : Un incendie a éclaté à Mazembroz, dans la nuit de dimanche à lundi, à 2 h. 30. Deux mazots d'Entremontants et deux granges appartenant à des particuliers du village ont été détruits. L'une des granges n'était assurée que pour un montant très faible ; la perte est considérable.

On craint que le sinistre ne soit dû à la malveillance. Un faucheur matineux aurait vu peu avant le sinistre deux individus fuyant le village et causant le français ce qui n'est guère l'habitude des indigènes de Mazembroz qui, chez eux se servent ordinairement du patois.

SEMBRANCHER. — Foire. — L'importante foire d'automne de Sembrancher, fixée habituellement au 21 septembre, qui tombe cette année sur un dimanche est avancée d'un jour ; elle aura lieu samedi 20 septembre, pour ne pas coïncider avec celle de Martigny-Ville qui se tiendra le lundi 22. La descente des troupeaux de la vallée, qui séjournent sur les alpages jusqu'à la veille de la foire, aura donc lieu le 19. Le ban imposé sur les communes de Bourg-St-Pierre, Liddes et Orsières par les arrêtés cantonaux du 24 juin et du 18 juillet, est levé à partir du 15 septembre, aucun cas nouveau de fièvre aphteuse ne s'étant produit depuis plus d'un mois dans l'Entremont. Restent en vigueur quelques mesures spéciales relatives aux pièces de bétail fraîchement guéries de la maladie.

Exposition fédérale d'agriculture. — Nous attirons l'attention des intéressés sur l'Exposition suisse d'agriculture qui aura lieu du 12 au 27 septembre 1925 à Berne. Les sociétés de laiterie, consortages d'alpage, associations agricoles et particuliers qui auraient l'intention de prendre part à cette Exposition sont priés de s'annoncer, d'ici au 15 novembre prochain, à la Station laitière cantonale à Châteauneuf qui leur enverra le formulaire d'inscription et donnera tout renseignement utile.

L'industrie hôtelière et le fromage valaisan. — On nous écrit :

De nombreux touristes qui en été fréquentent nos hôtels, restaurants et pensions sont étonnés de voir combien l'un de nos principaux produits valaisans, le fromage, paraît rarement dans les menus quotidiens. En effet, il n'est pas donné souvent de voir présenter du fromage au petit déjeuner, alors qu'autrefois il était entendu qu'un hôtel valaisan bien administré ne négligeait jamais d'offrir ce produit à ses clients au repas du matin. Il en est de même du fromage au dessert, des raclettes et des fondues et pourtant un bon morceau de Bagnes ou de Conches ferait les délices de bien des pensionnaires. En général, les messieurs préfèrent de beaucoup le fromage aux mets sucrés, aux glaces, etc.

L'hôtelier valaisan qui n'offre pas de fromage à ses hôtes se rend à lui-même et rend au pays un très mauvais service. Il est reconnu que le Valaisan aime le fromage. C'est une vérité incontestable, mais le Genevois et le Vaudois eux aussi savent apprécier nos bonnes « pièces ».

Le fromage valaisan jouit d'une renommée quasi universelle. On l'offre dans les meilleurs restaurants et les hôtels les plus fréquentés de nos villes suisses. Dans les vagons-restaurants des trains internationaux, il est apprécié des voyageurs qui le considèrent tout à fait comme faisant partie intégrale d'un bon repas.

Aussi, est-ce ennuyeux et bizarre de s'en voir privé, dans son pays d'origine même !

Nous croyons que si les hôtes réclamaient notre fromage, celui-ci reprendrait sa place d'honneur dans les menus de nos hôtels et de nos restaurants, car il serait incompréhensible que notre hôtellerie néglige, de propos délibérés un produit valaisan qui s'est créé un tel renom à l'étranger.

Clients, réclamez du fromage à vos restaurateurs ! Favorisez nos producteurs !

Un ami de la raclette.

Nos militaires. — Il paraît que les soldats et même les officiers, qui ont eu la « chance » de servir sous les ordres du nouveau commandant de brigade, le colonel Schmid, sont enchantés. Ce dernier aurait même reçu beaucoup de lettres de félicitations.

Quels veinards ces troupiers ! X.

MARTIGNY

A l'ami Etienne

La population de Martigny, à laquelle s'étaient joints de nombreux amis du dehors, a fait au regretté Etienne Rouiller de belles funérailles. Deux fanions du Club Alpin, Groupes de Martigny et de Sion, et les bannières des sociétés locales figuraient dans l'imposant cortège funèbre, accompagnés par les collègues du défunt. Sur la tombe, le Chœur d'hommes a exécuté un chant de circonstance pendant que bien des larmes coulaient et que la tristesse serrait les cœurs. Tu n'es plus là pour égayer nos réunions et nos parties de société, cher Etienne, mais ton souvenir restera profondément gravé dans nos cœur. Adieu !

Des amis.

Remaniement parcellaire du Capioz

Le plan provisoire, le devis et le projet de statut élaborés pour le remaniement parcellaire du Capioz, sont exposés jusqu'au 22 septembre 1924 à la disposition des propriétaires intéressés à la Maison de Ville à Martigny.

Dans la région

La solidarité à la campagne

On écrit à la « Feuille d'Avis d'Aigle » :

Une dizaine de membres de la société de musique de Roche (Vaud) se rencontraient dimanche 7 sept. pour soigner la récolte de regain d'une famille de la localité très éprouvée par la maladie de son chef.

La journée fut employée à étendre et à tourner la récolte et mardi, profitant du beau temps, les mêmes musiciens la chargeaient et la mettaient à l'abri. Tout cela fut fait avec entrain et bonne humeur au grand contentement de la malheureuse famille.

Comme quoi, étant musiciens, on peut également jouer des bras pour être agréable à son prochain.

Cet acte de bonne solidarité méritait d'être signalé, semble-t-il, afin qu'il trouve des imitateurs.

F.

En Suisse

L'OUVERTURE DU COMPTOIR

Le Vme Comptoir suisse, assuré du même succès mérité que les précédents, s'est ouvert samedi après-midi par des discours de MM. Eugène Failletaz, président du Comptoir et Paul Rosset, syndic de Lausanne.

Nous y côtoyions avec nos confrères de la presse de nombreuses personnalités officielles vaudoises.

Cette ouverture officielle fut précédée de la matinée et du dîner de la presse. 72 journalistes étaient là, bien que samedi et dimanche ils eussent été convoqués à l'assemblée de la presse suisse à Zurich. A l'issue du banquet, pris au grill room du Comptoir, on entendit de brèves allocutions de MM. méan et Muret, directeur du Compoir, auquel répondit M. Anex du « Journal d'Yverdon », président de la presse vaudoise.

LES ACCIDENTS

— Une automobile a écrasé à Arbon (Thurgovie), une fillette de 11 ans, dont le père M. Stœcklin, est un baryton réputé. La malheureuse enfant a succombé à ses blessures.

LES INCENDIES

— Par suite de l'inflammation spontanée du foin, un incendie s'est déclaré dans une grange contiguë à l'Hospice des pauvres de Seengen (Argovie). Le bâtiment et les provisions de fourrage qu'il contenait ont été réduits en cendres. Le propriétaire subit une perte importante. Le bétail a pu être sauvé, mais cinq taureaux se sont enfuis et plusieurs personnes ont été blessées au cours de la chasse qui a dû être organisée et qui n'a abouti à la capture des animaux qu'après de longs efforts.

Le chien enragé

M. Gigon, maire de Bressaucourt (Jura) a été mordu par son propre chien, qui a été abattu et dont la cervelle a été envoyée à l'Institut Pasteur à Berne où on a reconnu qu'il était enragé.

Le ban a été prononcé pour la région.

Le blé d'hiver

La « Revue des marchés agricoles », paraissant en Suisse allemande, adresse un pressant appel aux paysans pour les engager à ne pas se laisser décourager par la faible récolte de cette année et à semer la plus grande quantité possible de blé d'hiver. On sait que le prix garanti pour le froment sera de fr. 8.— par 100 kg. plus élevé que celui du blé étranger importé. Le cultivateur qui fait moudre son blé pour son usage recevra une prime de mouture de fr. 5.— par 100 kg. ; cette dernière peut s'élever jusqu'à fr. 8.— pour les régions montagneuses.

Une nouvelle cabane en Engadine

En présence des représentants des sections de la Bernina, de la Bregaglia et d'autres sections du Club alpin suisse, a eu lieu l'inauguration de la cabane Forno. Des discours ont été prononcés en l'honneur de Christian Klucker, qui, pendant plus de cinquante ans, fut un des meilleurs guides du pays. Il avait également fait des ascensions sur les hautes chaînes de l'Asie. Le professeur Curtius, de Heidelberg, qui est le donateur de la cabane, était également présent à l'inauguration.

Les douanes et les cantons

L'administration des douanes occupe actuellement 2833 fonctionnaires, employés et gardes-frontière se recrutant dans tous les cantons sans exception. Le contingent appartenant aux cantons est variable, c'est ainsi que le 16 % du personnel douanier revient au canton de Berne, 13,9 % à celui du Tessin, 11,6 % à celui de Vaud. La participation des autres cantons est la suivante, d'après leur importance : St-Gall 9,1 % ; Argovie 7,7 ; Grisons 6,8 ; Zurich 4,7 ; Valais 4,7 ; Thurgovie 4,4 ; Schaffhouse 3,3 ; Soleure 3,1 ; Neuchâtel 2,3 ; Fribourg 2,1 ; Genève 2,1 ; Bâle-Ville 1,8 ; Bâle-Campagne 1,4 ; Lucerne 1,2 ; Appenzell 1,2. Les cantons de Schwytz, Glaris, Uri Zoug et Unterwald fournissent chacun un peu moins du 1 % du personnel.

Secrétaires cantonaux du parti radical suisse

Samedi et dimanche, 6 et 7 septembre, les secrétaires du parti radical-démocratique suisse étaient réunis à Rapperswil (St-Gall) sous la présidence de M. le Dr Steinmann, Berne, secrétaire central du parti radical suisse. L'assemblée s'est déroulée à l'hôtel Schwanen. Il y avait 16 membres présents, représentant toutes les parties de la Suisse.

M. Zäch (St-Gall) donna un rapport sur les trusts. M. Baumann (Zofingue) parla des effets politiques du dernier recensement de 1920. M. Gut, rédacteur à Staefa (Zurich) parla de l'école neutre. Son exposé fut commenté par M. Wyss (Soleure). Les délégués ont émis le vœu, à l'unanimité, que l'on en reste aux principes statués en 1874 par la Constitution fédérale pour ce qui concerne toutes les questions scolaires. M. le chancelier Odermatt (Nidwald) et M. Brasey, rédacteur à Fribourg, ont parlé de la situation politique faite aux cantons à minorités libérales-radicales. M. le recteur Wyss, de Lucerne, a mis au courant ses collègues sur la question des examens pédagogiques de recrutement. M. Wyss a été prié de faire valoir au sein de la commission fédérale dont il fait partie, le point de vue du maintien de ces examens.

Enfin, M. Petermann (Lucerne) a exposé ce que le parti radical devait faire à l'égard des organisations neutres des travailleurs.

L'assemblée s'est teminée dimanche, à midi, par les considérations finales de M. le Dr Steinmann.

Utilisation des fruits

Dans les milieux agricoles compétents, on estime que la récolte des fruits équivaudra aux 2/3 environ de celle de 1922. Les fruits de table n'auront pas un rendement très élevé, mais par contre les fruits à cidre sont en assez grande abondance. Quant aux perspectives relatives à l'exportation, rien n'a encore été proposé. La demande vient essentiellement d'Allemagne, mais dans ce pays, comme du reste sur les marchés du Nord, il faudra compter avec la concurrence des pays à change faible.

Bétail d'élevage

L'exportation de bétail d'élevage n'a pris, durant les 8 premiers mois de l'année, que des proportions insignifiantes et par malheur les acheteurs étrangers ne sont apparus qu'en petit nombre sur nos grands marchés : il ne s'est opéré pour ainsi dire aucune vente pour l'étranger sur le marché d'Ostermundigen. A Thoune, des acheteurs autrichiens et tchèques étaient sur place, mais leur choix n'a porté que sur 15 pièces. Du marché de Bulle, il est parti 28 pièces pour la France (dont 2 de la race noire et blanche) et 16 pour l'Italie. D'une façon générale, les affaires se sont mieux développées où les acheteurs se sont présentés directement : ce fut le cas notamment avec des Italiens, Vorarlbergeois et Bavarois. Les premiers ont emmené 207 pièces de bétail. L'approche de l'automne fait espérer que de nouvelles ventes plus importantes pourront avoir lieu, peut-être pour la Hongrie.

Nos montres à l'étranger

L'exportation des articles d'horlogerie a considérablement augmenté durant les 6 premiers mois de cette année. Voici le nombre des montres expédiées dans les principaux pays :

Etats-Unis 1,450,000 ; Grande-Bretagne 1,102,000 ; Japon 994,000 ; Chine 682,000 ; France 433,000 ; Allemagne 403,000 ; Indes Britanniques 236,000 ; Espagne 214,000 ; Autriche 212,000 ; Argentine 194,000.

Les sourds-muets seront convaincus

L'Eglise nationale française de Berne vient de s'enrichir d'une installation de microphonie à l'usage des personnes dures d'oreilles. Une trentaine de contacts ont été posés sur les côtés de la chapelle. L'auditeur sourd ou dur d'oreilles n'a qu'à se munir du cornet récepteur qu'il pourra, au besoin, fixer au moyen d'un serre-tête. Les sourds entendront donc aisément la parole de Dieu.

Médecins protestataires

Vexés de ce que le corps électoral de Bâle-Campagne ait accepté l'initiative autorisant le libre exercice de la médecine, les docteurs patentés de ce canton ont accepté une résolution, où il est dit que « dorénavant les relations entre médecins et patients ont entièremen changé ». On affirme que les médecins sont décidés à ne plus accepter l'obligation de traiter qui que ce soit.

Congrès de la Paix

L'Union internationale des sociétés de la paix, dont le bureau central vient d'être transporté de Berne à Genève, tiendra son prochain congrès du 2 au 7 octobre à Berlin, sous les auspices du comité central de la Fédération allemande des 21 associations qui travaillent en Allemagne au rétablissement de la paix.

Le congrès de Berlin, le 23me de la série, semble devoir être une importante manifestation franco-allemande. La France y sera en effet représentée par une délégation nom-

breuse comprenant des personnalités de premier plan : MM. Ferdinand Buisson, Victor Pasche, Moutet, député, Charles Gide, professeur Aulard, professeur, Georges Scelles, etc.

Le bouquetin au café

Au sommet du Harder (Oberland bernois) se trouve un restaurant, lequel possède un singulier client. Il s'agit d'un bouquetin qui, dédaigneux de la liberté, se plaît surtout au café. Le jour durant, il se promène sur la terrasse ou à l'intérieur de l'auberge, mange le sucre qu'on veut bien lui offrir et boit volontiers une chope de bière à l'occasion.

Empoisonnement

M. Vermeille, cantonnier communal à Saignelégier (Jura), s'était fait une égratignure au front en aidant à dépecer une vache morte du charbon. Mais l'égratignure provoqua une grave infection et M. Vermeille dut être conduit dans une clinique de La Chaux-de-Fonds. Son état inspire de vives inquiétudes.

Un pôle de froid ?

Il y a bien des moyens d'acquérir une célébrité mondiale, mais une des plus originales est celle de passer pour avoir le monopole du froid ! Les habitants de la Brévine, qui sont gens au cœur chaud, ne liront pas sans intérêt les lignes ci-dessous ayant paru dans un numéro illustré du « Popolo d'Italia » :

« On croit généralement que les plus grands froids, en Europe, se font sentir dans la Russie septentrionale, en Laponie, au Cap Nord ou en Islande et on cite les noms d'Arkhangel, Hammerfest, Kola, etc. Cependant d'après une communication présentée cette année à la Société astronomique, le record du froid en Europe est détenu par la vallée de la Brévine, dans le Jura suisse. Bien que cet endroit ne soit qu'à 1100 mètres d'altitude, le froid y fait descendre le thermomètre jusqu'à 30, 35, 40 degrés au-dessous de zéro, dans les mois de janvier et de février. Le 31 décembre 1906, le froid atteignait 41 degrés au-dessous de zéro ».

C'est la raison pour laquelle il est d'usage d'utiliser, dans cette région, des thermomètres à alcool de préférence à ceux à mercure dont la colonne se congèle à —40 degrés.

(P. S. M.)

Alphonse Daudet à Chamonix

La ville du Mont-Blanc rend hommage à la littérature française. L'an passé, on y élevait un monument à Eugène Labiche, le fécond et amusant vaudevilliste, l'auteur du « Voyage de M. Perrichon » ; l'autre dimanche on y inaugurait un buste à Alphonse Daudet, le romancier du Midi, créateur de Tartarin et de bien d'autres personnages presque aussi typiques, le « poète du soleil et des verbes sonores », comme le qualifie un critique littéraire du « Gaulois ». L'écrivain commémoré contribua à la renommée de la célèbre station ; Daudet n'était pourtant venu qu'une fois à Chamonix et y avait passé quatre jours de pluie sans voir le Mont-Blanc.

M. Henri de Noussanne a écrit sur Alphonse Daudet :

Un grand homme, en littérature, est un écrivain modèle dont l'œuvre originale ajoute au trésor littéraire d'une langue. Alphonse Daudet appartient à cette noble lignée ; premièrement, par cette qualité souveraine : la simplicité. Nulle prétention, de sa part, à sembler érudit. Nul air scientifique et documentaire. Il dit ce qu'il veut dire, aussi clairement et naturellement que le Bonhomme, dans ses « Fables », et Voltaire dans ses « Lettres ». Voilà comment on passe à la postérité, et comment on crée des personnages impérissables.

Le soleil de la Provence illumina son art de ses rayons dorés. Il mêla une lumière vive à des ombres tranchées. Daudet écrit clair et net.

...Respecter la nature et le bon sens, voilà le fin du fin de l'art créateur. Il est fait du don de vision et de mesure. Il doit aimer aussi les hommes. L'altruiste bonté qui féconde le travail lui est indispensable. La méchanceté détruit ; la bonté construit. Enfin, il est nécessaire à l'auteur qui cherche à faire de la vie qu'il vive d'un cœur éclairé d'une flamme intérieure, d'une flamme d'idéal.

Alphonse Daudet a dit un jour :

« Il ne faut jamais décrire que ce que l'on voit bien ; ne dire que ce dont on est sûr ; ne penser que ce que l'on croit vrai et ne s'occuper que de rendre, du mieux que l'on peut, ce que l'on sent en soi de vivant. »

Nouvelles de l'Etranger

MM. Herriot et son collègue Clémentel des Finances ont opéré pour 221 millions de réductions budgétaires dans divers ministères.

— La loi sur les congrégations a été récemment appliquée à une douzaine de clarisses d'Evian qui avaient réoccupé l'ancien couvent abandonné par elles en 1901 pour s'établir en Suisse. Les autorités viennent d'enjoindre aux religieuses d'avoir à évacuer le couvent. Toutefois, un délai a été accordé aux religieuses malades.

— La Fédération des chasseurs des Pyrénées-Orientales vient de saisir le ministère de l'agriculture des agissements de braconniers qui, pour chasser l'isard, ont installé des mitrailleuses sur les massifs du Lanoux. Sept chamois ont été massacrés. Des troupeaux de vaches en pacage se sont enfuis et les bergers, effrayés par les rafales de mitraille, ont dû s'abriter derrière des rochers.

— Deux fortes secousses sismiques ont été ressenties dans le district d'Erzeroum (Arménie). Dix-huit villages ont beaucoup souffert. 80 % des maiions ont été complètement détruites. Les autres sont devenues inhabitables.

— Une souscription sera ouverte en faveur des orphelins du député Casalini.

— Près de Larache, un Français M. Harold, employé à la Compagnie de chemin de fer Tanger-Fez a été tué par les Riffains et sa femme, une beauté remarquable, emmenée en otage.

ECHOS

La pholade et les ingénieurs du Panama.

Les habitants du littoral de la Méditerranée connaissent bien la pholade, mollusque bivalve, surnommée parfois datte de mer, dont les Romains étaient si friands qu'ils en pratiquaient, dit-on, l'élevage en grand. Mais combien parmi ceux qui se régalent de sa chair savoureuse se doutent que la pholade fait le désespoir des ingénieurs amérirains chargés de la construction et de l'entretien du canal de Panama.

Pour enrayer les éboulements et les glissements de terrains, dus à la nature volcanique du sous-sol, qui ne cessaient de se produire dans la profonde tranchée de Culebra, ceux-ci avaient entrepris l'œuvre gigantesque de raser montagnes et collines aux environs immédiats du canal, dont, par surcroît, ils avaient pris soin de renforcer les berges et le fond par des revêtements en béton d'épaisseur formidable.

Quelle ne fut pas leur stupéfaction quand, un beau matin, on trouva le milieu du chenal dans la tranchée même de la Culebra obstrué par un îlot qui avait surgi comme par enchantement pendant la nuit. Les causes de cette soudaine apparition s'expliquaient assez facilement.

Mais, ce qui paraissait incompréhensible, c'est que l'accident se fût produit à l'endroit précis où les défenses contre les forces de la nature avaient été multipliées.

On eut le mot de l'énigme quand, en examinant les fragments de béton amenés à la surface par les dragues chargées de déblayer le chenal, on les trouva troués comme du bois vermoulu, creusés d'innombrables alvéoles, au fond desquelles paisiblement reposaient de petits mollusques bivalves.

Dans leurs calculs, les ingénieurs du canal de Panama avaient oublié la pholade, dite « Pholas Calva », qui est au rocher ou au béton ce que le taret est au bois.

Comestible pour l'homme, la pholade l'est aussi pour maints crustacés et divers membres voraces de la gent aquatique.

(« Quotidien. »)

Les évêques et la mode.

Mgr Rumeau, évêque d'Angers, vient d'adresser à son clergé, une lettre où, « à la suite des remarques attristées qui lui ont été faites, de divers points du diocèse, par les curés, au sujet des modes actuelles », il déclare qu'il « se trouve dans la douloureuse obligation de renouveler ses avertissements antérieurs et de prendre, en cette grave matière, des décisions devenues nécessaires. » Et il enjoint à ses prêtres de refuser le sacrement aux femmes et aux jeunes filles qui se présenteront au confessional ou à la communion dans un costume peu décent (corsage décolleté, manches insuffisamment longues et ne descendant pas au-dessous du coude). A la sainte table, le prêtre devra se contenter de passer devant la personne dont la tenue serait incorrecte » sans lui faire d'observation et sans lui donner la communion. Mgr Rumeau précise, d'autre part, que toutes les femmes qui se permettront de paraître à l'église dans une mise « inconvenante » s'exposeront à être invitées à sortir.

Un ours en aéroplane.

L'autre jour, un avion a déposé à Kœnigsberg, après un vol de 1200 kilomètres, un jeune ours de 4 mois embarqué à Moscou pour figurer au jardin zoologique de Berlin. L'animal avait pris tant de plaisir au mode de déplacement qu'il ne voulait plus quitter la cabine du haut de laquelle il avait vu défiler le paysage.

Pour éloigner les taupes.

Dans certains jardins, les taupes bouleversent tous les légumes, à la recherche d'insectes dont elles se nourrissent. On voudrait les détruire mais ce n'est pas facile.

On peut les éloigner au moyen de branches de rosiers, d'églantiers munies de leurs épines et que l'on pique verticalement en terre.

Naturellement, ces rameaux doivent être assez nombreux et assez rapprochés, soit à une distance de dix ou douze centimètres, la partie enterrée ayant conservé intacte toutes ses épines.

Au moyen de fils de fer barbelés, on peut remplir le même office que les rameaux épineux.

La taupe n'aime pas ces rencontres et elle s'éloigne des planches où elle aurait élu domicile.

Travail des enfants au Japon.

Une loi récente interdit d'employer des enfants en dessous de 14 ans. Exception est faite, à tort, selon nous, pour ceux qui ont achevé leurs études primaires à l'âge de 12 ans. On ne peut que saluer l'introduction en Extrême-Orient, d'une réglementation du travail qui mettra un frein à la concurrence déloyale.

Mortalité infantile aux Etats-Unis.

Le taux de la mortalité infantile aux Etats-Unis est tombé en 1923 à 7,7 pour mille enfants nés vivants. Dans certaines contrées, elle est descendue à 5,1 pour mille. On doit ces heureux résultats à une propagande intense en faveur de l'hygiène, laquelle est pratiquée, là-bas, notamment par les grandes compagnies d'assurance sur la vie.

Contre le faux-col.

Secondé par une ligue qui s'est constituée à cet effet, il y a plusieurs années, un docteur américain, M. Schenkel, vient de partir, une fois de plus, en guerre contre le faux-col.

On a tant de reproches à faire à ce carcan de toile qui sangle, d'un garrot impitoyable, le cou des pauvres hommes, que nous ne saurions les énumérer tous.

Le faux-col gêne la circulation à l'endroit où elle devrait être le plus facilitée, au cou, trait d'union entre la poitrine où bat le cœur, où respirent les poumons, et la tête où se trouve le cerveau qui pense et qui commande.

La lumière solaire serait particulièrement bienfaisante au cou : le faux-col l'intercepte. Il faut supprimer le faux-col du vêtement masculin.

Nombre de gens l'ont déjà fait : les cols souples se multiplient, même dans notre vieille Europe, sans parler des trois millions d'adhérents que compte, aux Etats-Unis, la ligue du docteur Schenkel.

Ce qu'il faut souligner, c'est que les pires adversaires du faux-col se trouvent précisément dans le pays qui lui donna naissance.

C'est, en effet, un Américain qui l'inventa, en 1819 ! (« Quotidien »).

La force motrice des marées.

On a longtemps cherché à utiliser l'énorme force de la mer qui se manifeste par les vagues ou les marées. De nombreux ingénieurs avaient étudié le problème sans réussir à lui donner une solution pratique satisfaisante.

Or, paraît-il, d'après « l'Officiel », l'affaire serait au point. La publication d'une série de conventions en fait foi.

Il y a deux ans, le Parlement français avait accordé un crédit pour l'installation d'appareils d'essais dans le Finistère. Les essais ont été concluants et une usine marée-motrice va être édifiée dans l'estuaire de l'Aber-Vrac'h pour produire de l'énegie électrique par l'utilisation de la force de la mer.

Les travaux sont déclarés d'utilité publique et l'Etat français contribuera à leur exécution pour une somme maxima de 10 millions. Par contre, il participera à la répartition des bénéfices éventuels.

Bibliographie

L'almanach de la Croix-Rouge suisse 1925.

Qu'il se présente bien cet almanach avec sa jolie vignette de frontispice où l'on voit sur les coteaux du Désaley une sœur de la Croix-Rouge — une sourcienne — se promener avec des enfants, devant le panorama grandiose de Chillon et des Dents du Midi !

Ouvrez-le : vous trouverez une foule d'indications intéressantes, des renseignements sur l'activité de la Croix-Rouge en Suisse, sur l'école de la Source à Lausanne, sur les premiers soins à donner en cas d'accident. Largement illustrées, les pages suivantes vous montreront les Merveilles du Monde et les sites les plus pittoresques de la Suisse, et vous y trouverez des contes et des histoires à lire le soir au coin du feu.

C'est bien l'almanach des grands et des petits où l'on retrouve les vieux dictons, les bonnes recettes, où les enfants trouveront des images et des histoires intéressantes.

Cet almanach se vend au bénéfice de la Croix-Rouge de notre pays.

Cours des changes

Communiqué par MM. Closuit & Cie, Banque de Martigny	COURS MOYENS 13 sept.	15 sept.
Paris	28 51	28 57
Londres	23.70	23.71
Italie	23.24	23.29
New-York	5.31	5.30
Belgique	26.60	26.60

COMMERCE
LAUSANNE
Ecole LÉMANIA
Préparation rapide, approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

Une cordonnerie dans un tube

Réparez vous-même vos **chaussures,** objets en cuir et caoutchouc sans outil, sans clou, ni cuir, ni colle, ni couture. **LIQUIDCUIR** durcit rapidement, forme un cuir le plus résistant, de l'épaisseur désirée, imperméable, adhérent. **Economie considérable.** Prix du tube en noir ou jaune fr. **2.**— avec accessoires.

Drogueries Fessler et Calpini, à Martigny-Ville et P. Marclay à Monthey

Nous sommes acheteurs de **SACS** toile forte, grandeur 50 s. 70 cm environ.

Offres avec échantillon aux **Mines de Salanfe** par Salvan.

Fabrique de draps de Moudon

MEYER FRÈRES et Co

Travail à façon de la laine du pays

Fabrication de drap pure laine uni, sergé, façonné, peigné, cheviot. — Fabrication de mi-laine forte et mi-drap pour homme. — Fabrication de mi-laine croisée et de cheviot pure laine pour robes. Fabrication de couvertures de lits. — Fabrication de couvertures pour chevaux. — Filature de laine.

NOUVEAUX PRIX **NOUVEAUX PRIX**

Demandez les nouveaux échantillons pour le travail de la laine du pays. — La maison n'accepte ni chiffons, ni déchets de laine, ces matières n'entraut pas dans la fabrication de ses étoffes.

Oui Monsieur !!! de la mousse toujours de la mousse, encore de la mousse vous donne le saven pr la barbe

„ODANIL“

En vente partout. Prix Fr. **1.50** le morc. nu.

Monsieur César ROUILLER et sa famille, très touchés des si nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, remercient de tout cœur toutes les personnes qui ont pris part à leur cruelle épreuve et également toutes celles qui ont entouré leur cher défunt durant sa maladie.

Madame Vve Louise LUY et son petit-fils Pierre CORTHAY remercient sincèrement les nombreuses personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur grand deuil.

Des tirs au canon

auront lieu JEUDI 18 Septembre de 8 h. à 18 h., dans la zone :

Au Brasset, entre Vieux Rhône et Grand Canal, rive droite de l'embouchure du Rhône, le Lac, jusqu'à 200 m. en avant du bord, est zone dangereuse.

Le Chef de l'artillerie de St-Maurice.

A louer près de la gare de Charrat **Maison de campagne** **nouvellement construite** avec 20.000 m2 de terrain attenant. Facilités pour personnes désirant s'occuper d'apiculture, pisciculture, culture maraichère ou commerce agricole.

S'adresser à **M. Levet,** Charrat-gare. A la même adresse **appartement** de tout confort à louer.

On demande à acheter **un bon mulet** sage se prêtant également pour le bât. Egalement on achèterait un petit char de montagne de 9, 10 lignes, ainsi qu'un attelage complet.

Faire offres de suite à Publicitas Sion sous chiffre P 3974 S.

Trouvé

lors des manœuvres de divisions dans une localité occupée par le régiment 6

une certaine somme

La réclamer au 1er lieutenant **Ducrey à Martigny-Ville** en indiquant le montant et le lieu où cette somme a été perdue. Si la somme n'est pas réclamée, elle sera versée au fond de la Cabane du Régiment 6.

Jolie chambre

meublée à louer au **Café des Messageries, Martigny-Ville.**

Un mobilier 585 frs

à l'état de neuf.

1 grand beau lit, 2 places, avec literie neuve, 1 lavabo et glace, 1 1 commode ou armoire, 1 table de milieu avec tapis moquette, chaises, 1 table de cuisine, tabourets et un bon potager 3 trous av. bouilloire cuivre. — Emb. exp. franco. (détail).

R. Fessler, Jura 2, **Lausanne. Téléphone 55.87**

(On peut visiter le dimanche)

On demande à emprunter

pour la reprise d'un commerce **16.000 frs** sur hypothèque de premier rang et bonne caution.

Offres à **P 3975 S Publicitas, Sion.**

A vendre

200 lits fers à sommier métallique, **25 extincteurs** à main divers.

S'adresser **Briqueterie de Vernayaz.**

On prendrait une bonne **vache laitière** en **hivernage** bons soins assurés.

A la même adresse **à vendre** quelques milles kilogs de **foin** et **refoin.**

Cyrille Roserens, Charrat.

Madame Veuve GIULIO et famille à Martigny-Croix remercient sincèrement les nombreuses personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur grand deuil.

Avant l'hiver

une bonne précaution à prendre est de faire une cure de

Thé Béguin

le meilleur dépuratif connu qui, en débarrassant le corps des impuretés qu'il contient, rend capable de supporter les rigueurs de notre climat. En outre:
Il guérit les dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczémas, il **fait disparaître** constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc., il **parfait** la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes. Il **combat** avec succès les troubles de l'âge critique. La boîte fr. 1.80 dans toutes les pharmacies. Dépôt général : **Pharmacies Réunies No 50, La Chaux-de-Fonds**

La Fabrique de Draps à Sennwald (Ct de St-Gall)
fournit des excellentes étoffes pour **Dames** et **Messieurs, laine** à tricoter et **Couvertures**. On accepte aussi des effets usagés de laine et de la laine de mouton. Echantillons franco.

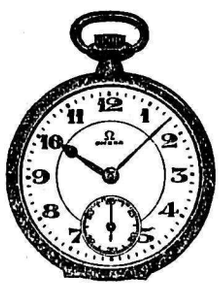

La ponctualité est la politesse des rois

Pour être ponctuel il faut posséder un chronomètre

OMEGA

article de fabrication supérieure vendu à partir de **40 francs.**

Horlogerie H. MORET
Avenue de la Gare MARTIGNY

Fabrique spéciale de Cercueils
Hessenmuller Genton Chevallaz S. A.
LAUSANNE —— Téléphone 92.02

Dépôts de nos cercueils

MONTHEY : Charles Cottet, Tél. 3. - SIERRE : Amos frères, Tél. 16. - MARTIGNY : Ph. Iten, ébéniste, Tél. 148 - ST-MAURICE : Albert Dirac.

Transports funèbres pr **tous pays**

Nous payons actuellement contre

Obligations 5 1/2 %

sur

Comptes-courants à vue 3 1/2 %

BANQUE COOPERATIVE SUISSE

Martigny - Sierre - Brigue

Capital et Réserves Fr. 6.000.000.-

Grand choix
d'Argenterie
Cafetières Théières
Sucriers, etc.
Services de table complets
Bijouterie H. Moret
Martigny

Bouilli, avec os	le kg. Fr.	**1.80**
Rôti, sans os		**2.80**
Viande fumée, sans os		**2.60**
Saucisses		**2.80**
Salamis		**3.80**
Gendarmes (gros) la paire		**-.55**

Demi port payé
Boucherie chevaline centrale
Lausanne Verrey-Weichsler
(Louve)

LES BOUCHERIES
A. FAVET
expédient dès ce jour, par colis postal contre remboursement port payé à partir de 5 kg. beau bouilli 1er choix à fr. 2.50 le kg. ; rôti de bœuf fr. 3.- et 3.50 ; poitrine de mouton 2.50 ; graisse de rognon 1.50 ; porc fumé 2.50 le kg. ; beau lard maigre fumé 4 fr. ; Cervelats la douz. 3.20 ; saucissons 5 fr. le k. Saucisses à bouillir 4 fr. le kg.
Se recommande A. FAVET, 77, rue de Carouge, Genève.
Pour être bien servi envoyez les commandes pour le jeudi soir au plus tard.

BOUCHERIE CHARCUTERIE **Bovey**
Avenue de l'Université 7
Téléphone 8885
Lausanne
J'offre : Saucissons mi-porc fr. **1.50** le 1/2 kg. ; Saucisses de ménage fr. **1.25** le 1/2 kg. ; Saucisses au cumin fr. **1.25** le 1/2 kg ; Gendarmes et cervelas à 20 ct. pièce ; Salamettis à 30 cts. ; Graisse de bœuf fondue fr. **0.90** la livre, crue fr. **0.70** la livre.

Boucherie chevaline moderne
1 Mercerie **Lausanne**

Bouilli avec os	le kg. fr.	**1.50**
Bouilli sans os		**2.40**
Saucisses et saucissons		**2.50**
Salamis		**3.50**
Salamettis	la douz.	**2.—**
Viande fumée	le kg.	**2.50**

F. Courvoisier

TIMBRES EN CAOUTCHOUC
Imprimerie Commerciale

A vendre
porcs
de 5 à 7 tours, chez Zenhausern, ferme des Iles, Martigny, tél. 179

A vendre
8 ovales en chêne
avec contenance de 1170, 998, 600, 553, 535. 500, 450 et 400 litres.
En outre **3 ovales et deux tonneaux** ronds, en mélèze, avec contenance de 630, 2 à 600, 550, 350 litres.
A la même adresse une **tine** pr marc de 900 litres. Le tout en très bon état, à vendre à prix très avantageux.
S'adresser à Famille H. Kuonen, Naters, Maison Biffiger.

Petit ménage
de 2 dames cherche
bonne à tout faire
sachant cuire. S'adresser à Mme Matty, La Maison Blanche, La Tour de Peilz.

VINS
Le bon fournisseur
A. Rossa, Martigny
Tél. 81
Assortiment de vins rouges et blancs. Importation directe. Maison très connue et de confiance
Se recommande.

Boucherie Albert Gaudet
Plainpalais-Genève
On expédie franco contre remboursement

Bouilli 1re qualité	2.50 le kg.
Rôti bœuf	3.50 »
Graisse bœuf	1.50 »

La machine
à additionner et à soustraire

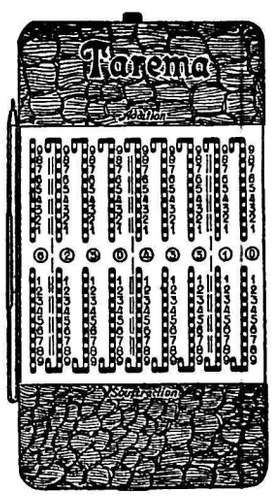

coûte une **très petite somme**
C'est un plaisir que de faire des additions avec cette machine
Ecrivez à l'**Imprimerie Commerciale,** Martigny.

Publication officielle

concernant

le timbrage de contrôle de titres d'emprunts à primes étrangers

Les propriétaires ou porteurs-gagistes domiciliés en Suisse de titres d'emprunts à primes étrangers (valeurs à lot) sont rendus attentifs au fait que, conformément à l'art. 33 de l'ordonnance d'exécution de la loi fédérale du 8 juin 1923 sur les loteries et les paris professionnels, ils peuvent présenter au timbrage de contrôle, du

1er juillet au 30 septembre 1924

leurs titres d'emprunts à primes étrangers.

Les détails relatifs aux conditions et à la procédure du timbrage de contrôle sont indiqués dans la publication affichée dans tous les bureaux de poste.

Comme l'achat, la vente et l'acceptation de titres d'emprunts à primes étrangers sont prohibés en Suisse à partir du 1er juillet, les propriétaires ou porteurs-gagistes doivent les faire timbrer pour s'en assurer la libre disposition.

BERNE, le 15 juin 1924.

Département fédéral des finances :
MUSY.

Banque Tissières Fils & Cie
Martigny

Nous payons actuellement

Dépôts à terme 3 à 5 ans	**5 1/2 %**
Caisse d'Epargne (autorisée par l'Etat et au bénéfice de garanties spéciales)	**4 1/2 %**
Comptes-courants à vue	**3 1/2 %**
Comptes-courants **bloqués** ou à préavis (selon durée et montants)	**3 3/4 - 5 %**

Prêts hypothécaires et sur billets - Comptes-courants commerciaux.
Changes aux meilleures conditions

Déposez vos fonds et faites vos affaires dans les banques du pays.

BATTEUSES - TARARES
HACHE-PAILLE -- COUPE-RACINES
Charrues américaines et Brabanettes
en vente à des prix avantageux à
l'Agence Agricole et Industrielle à SION

Genève Café des Commerçants
4, Rue Rousseau (angle rue du Cendrier)
Tous les mets de brasserie
Spécialité de vins valaisans Se recommande
Marius FESSLER, ex-directeur du Café Lyrique à Genève.

Prix Fr. 1.50
Le meilleur déjeuner
Très recommandé par les médecins
CACAO À L'AVOINE
MARQUE CHEVAL BLANC
Le déjeuner le plus salutaire pour enfants et adultes et en particulier pour les personnes souffrant de dérangements de la digestion.
Boisson nutritive sans pareil.

PHOTOGRAPHIE
B. Juvet **Aigle**
Poses en tous genres
Atelier ouvert semaine et **dimanche**
Téléphone 194
Appareils et travaux pour amateurs

Brantes à vendange
Articles de cave
Agence Agricole et Industrielle du Valais
DELALOYE & JOLIAT
SION

Agriculteurs, nettoyez vos vaches
avec la
Poudre pour vaches vêlées
de la
Pharmacie de l'Abbatiale
PAYERNE
Prix du paquet fr. 1.50 — Depuis 10 fr., expédition franco de port et d'emballage dans toute la Suisse
Poudre pour faire retenir les vaches
Prix du paquet fr. **1.30**

VILLAS style CHALETS
Exécution rapide et soignée.
Prix Bloc-forfait
Prospectus et renseignements gratuits chez
Alex. WINCKLER Fils, Fabrique de chalets, Fribourg
Architectes et ingénieurs au service de l'entreprise
Construction de charpentes à grandes portées pour usines
Constructions rurales, halles, hangars d'aviation, etc.,
Comptoir Suisse Lausanne du 13-28 sept.
Visitez mon stand No 818, Groupe XV

La Société Agricole de Villeneuve
vend tous les produits du sol aux meilleurs prix du jour.
Pailles, Grains, Légumes
Prix spéciaux pour le commerce
S'adresser au gérant : H. ANET, Téléphone 35, VILLENEUVE.

Couleurs — — Huiles — — Vernis
PAPIERS PEINTS
Verres à vitres et Glaces
BAGUETTES D'ENCADREMENTS — PLAQUES DE PROPRETÉ (cristal et celluloïd)
Joseph GUALINO
AVENUE DE LA GARE 22 **MARTIGNY**
Gros et détail — Téléphone 145

67 **Feuilleton du « Confédéré »**

La Dame aux Millions

par

CHARLES FOLEY

— Richard, où est-il ?

Le gros homme grogna :

— Est-ce que je sais ?

Et le domestique apportant une carafe de cristal contenant un liquide jaune pâle, Mouchut l'interpella de plus en plus grognon :

— Ce n'est pas du pale-ale ! J'ai demandé de la bière... Qu'est-ce que vous me fichez là ?

— C'est du coco, — dit madame Biquet avec le calme d'une grande autorité. — Nous ne buvons que cela entre nos repas. Ordonnance du médecin : c'est très rafraîchissant.

Et elle fit signe au valet de se retirer.

Alors, la mauvaise humeur de Mouchut éclata :

— Du coco ! Qu'est-ce que c'est que du coco ! Où a-t-on jamais bu une lavasse pareille ?

— Ici, — répondit-elle, — et j'aime beaucoup ça.

Il s'en versa un verre, goûta, eut une grimace.

Et comme elle répétait :

— Qu'avez-vous fait de Richard ? Vous m'aviez promis...

Il s'emporta presque :

— Je vous avais promis de faire ce qu'on peut faire avec des jarrets d'hommes, mais pour aller leur train, il faudrait être un lièvre bien agile. J'ai tenu bon près d'une heure, j'étouffais, je ruisselais. Et Dick allait toujours ! La petite intercédait pour moi, — elle a bon cœur, la petite ! — Mais votre garnement de fils ne voulait rien entendre. Arrivé en plein bois, il s'est mis à courir en entraînant mademoiselle Morain ! J'ai appelé ; il ne s'est pas retourné. Alors, zut ! j'ai lâché la partie.

— J'en suis très contrariée.

— Et moi donc ! Ce n'est pas un métier à boire du coco !

Elle ne l'écoutait pas, pensive, tracassée.

— Il faut retourner, Mouchut, retourner absolument. Je ne veux pas qu'ils restent toute la journée ensemble. Ils vont se concerter, comploter : en deux heures Richard peut avoir une très bonne idée! Je ne veux pas.

Il eut un mouvement de révolte, mais elle le fixa très droit, de ses petits yeux gris, clairs et résolus :

— Allons, pas de paresse, en route !

Il se leva, après une lampée pénible de coco, elle le ramena vers le perron, en lui disant son fait :

— Vous êtes un maladroit. Il fallait vous y prendre autrement. Ils n'auraient pas osé vous planter là. Allez, et ne revenez pas sans eux !

Sur le seuil du vesestibule, Mouchut eut une exclamation joyeuse :

— Les voilà !

Marcelle et Richard arrivaient en effet et très rapidement. Madame Biquet les reçut les lèvres pincées. Elle parla sèchement au jeune homme, en regardant la jeune fille :

— Je trouve ces farces-là d'un mauvais goût achevé, tu m'entends, Richard ; je ne veux pas que cela se renouvelle.

Et elle leur tourna le dos, certaine qu'après cette semonce, Marcelle, au moins, n'oserait s'éloigner. Dès que la veuve eut quitté le vestibule, la jeune fille murmura d'un ton de lassitude :

— Ne vous avais-je pas dit que votre mère serait fâchée ?

Richard, à son tour, apostropha Mouchut :

— C'est ce vieux serin-là qui en est cause : il avait bien besoin d'aller nous cafarder !

Mouchut s'insurgea :

— C'est trop fort, par exemple ! On me fait courir à perdre haleine, on m'égare dans les bois, on me condamne au coco et par-dessus le marché tout le monde me tombe dessus ! Merci, si c'est comme ça, je donne ma démission.

Mais déjà Richard remontait chez lui et Marcelle rentrait dans le salon derrière madame Biquet. Celle-ci, ayant surpris madame Ward à la fenêtre, n'avait pu s'empêcher de lui demander :

— Vous avez donc fini votre fleur de tapisserie ?

— Non, pas tout à fait, — dit la jeune femme rougissante et confuse.

— Ces mines de pensionnaire prise en faute ne déplaisaient pas à la raffineuse ; elle aimait à faire le pion.

Marcelle, survenant, proposa :

— Veux-tu que je finisse ta fleur.

Madame Biquet objecta :

— Du tout. Madame Ward a parfaitement le temps d'achever avant le dîner. J'ai autre chose pour vous.

Et le travail reprit dans un silence morne, troublé seulement par des froissements de paperasses et les soupirs mesurés de madame Ward.

XVI

Dans sa chambre, Richard s'étendit sur le divan et alluma une cigarette. Son énervement de deux jours d'attente vaine pour parler à son amie était tombé de lui-même dès les premières minutes de leur causerie intime. Et pourtant, que s'étaient-ils dit qu'ils ne se fussent déjà dit vingt fois? Troublée, inquiète des suites de leur escapade, la jeune fille n'avait plus montré cette belle confiance des premières semaines. Elle ne murmurait plus que des paroles de prière et d'alarme. Richard faisait de grands efforts d'éloquence pour la rassurer, la calmer, la résoudre à l'écouter.

Dans ce rôle un peu nouveau de protecteur résolu, d'homme fort encourageant sa tremblante fiancée, il retrouvait une impression si vraie de virilité que son amour-propre en demeurait chatouillé. Une sève de jeunesse et d'énergie, inconnue depuis longtemps, vivifiait son être. Il se berçait de cette voix aimée dont les prières vibraient encore à son oreille. Il avait près de lui, autour de lui, la sensation de Marcelle. Les yeux fermés, il revoyait ses attitudes d'alerte et de crainte, aussi jolies que ses étourderies et ses candeurs d'enfant. Il tressaillait à l'évocation du bruissement de ses jupes, du frôlement de ses doigts. Et aux appréhensions, même aux faiblesses de la jeune fille, il saisissait bien mieux qu'elle lui appartenait.

Après une prise en possession très lente, la douceur de leur mutuelle tendresse s'avivait en Richard d'un désir plus formel. Il songeait précisément à la jolie main veuve de son anneau de fiançailles, mais dont la fraîche caresse voletait encore sur ses lèvres, lorsque Mouchut entra.

Le jeune homme subit, sans y prêter la moindre attention, les récriminations du gros homme. Et pensant toujours à la bague, il l'interrompit brusquement :

— Peux-tu me prêter cent louis ?

L'autre bondit, suffoqué :

(A suivre).

Achetez chez les commerçants qui insèrent des annonces dans le « Confédéré »